

## RESEAU ANIREF

### ● ALGER

Alger, Tipaza, Boumerdès, Tizi Ouzou  
Tél.: 021 74 58 41  
Fax: 021 74 58 41  
Adresse: 13, avenue Mustapha Sayed El Ouali  
(Ex Debussy), Alger  
E-mail: dra-alger@aniref.dz

### ● SETIF

Sétif, Bordj Bou-Arredj, M'sila, Bêjaïa, Batna, Biskra  
Tél.: 036 92 69 47  
Fax: 036 92 64 94  
Adresse: Cité MGHU, Bt B6, Sétif  
E-mail: dra-setif@aniref.dz

### ● CONSTANTINE

Constantine, Mila, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Jijel  
Tél.: 031 82 44 00  
Fax: 031 82 44 01  
Adresse: Cité administrative de la nouvelle ville,  
Constantine  
E-mail: dra-constantine@aniref.dz

### ● ANNABA

Annaba, El-Tarf, Guelma, Skikda, Souk Ahras, Tébessa  
Tél.: 038 86 18 84  
Fax: 038 86 18 81  
Adresse: Chemin de la fontaine, Les caroubiers,  
Annaba  
E-mail: dra-annaba@aniref.dz

### ● BLIDA

Blida, Aïn Defla, Chlef, Médéa, Bouira  
Tél.: 025 40 54 59  
Fax: 025 40 54 46  
Adresse: Route de Beni Tamou, zone Industrielle  
Ben Boulaid, Blida  
E-mail: dra-blida@aniref.dz

### ● OUARGLA

Ouargla, Chardaïa, El Oued, Tamanrasset, Illizi  
Tél.: 029 76 90 21  
Fax: 029 76 90 17  
Adresse: Centre commercial de la wilaya, 1<sup>er</sup> étage,  
n°29, 30, 31 et 32  
Ouargla  
E-mail: dra-ouargla@aniref.dz

### ● TIARET

Tiaret, Tissemsilt, Laghouat, Djelfa, El-Bayadh  
Tél.: 046 42 33 34  
Fax: 046 42 33 43  
Adresse: Cité EPLF, Route de Ain Guesma, Tiaret  
E-mail: dra-tiaret@aniref.dz

### ● ORAN

Oran, Ain-Témouchent, Mostaganem, Mascara,  
Relizane  
Tél.: 041 50 18 71  
Fax: 041 50 18 70  
Adresse: Angle Frih Mohamed n° 20 Hai Menouer  
ex Saint Charles, Oran  
E-mail: dra-oran@aniref.dz

### ● ADRAR

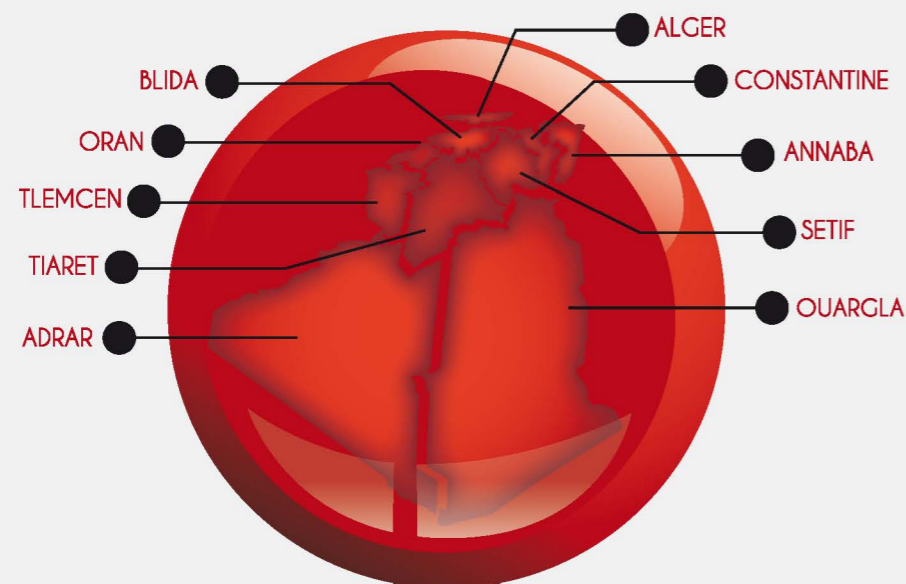
Adrar, Bêchar, Tindouf  
Tél.: 049 96 47 58  
Fax: 049 96 47 58  
Adresse: Quartier des 50 villas, Rue de Bouda, Adrar  
E-mail: dra-adrar@aniref.dz

### ● TLEMCEM

Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Naâma  
Tél.: 043 38 32 70  
Fax: 043 20 37 36  
Adresse: Boulevard Imama El Kiffan, Tlemcen  
E-mail: dra-tlemcen@aniref.dz

Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise  
et de la Promotion de l'Investissement

## Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière



### DIRECTION GÉNÉRALE

13, Avenue Mustapha Sayed El Ouali (ex Debussy) Alger  
Tél.: 021 71 77 87 - Fax: 021 71 67 50  
e-mail: contact@aniref.dz  
Site web: www.aniref.dz



Au service de l'investissement

## ANIREF

### UN INSTRUMENT AU SERVICE DES INVESTISSEURS

L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial créé par décret exécutif n°07-119 du 23 avril 2007.

Placée sous tutelle du Ministère de l'Industrie de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, l'Agence est dotée d'un conseil d'administration et est dirigée par une Directrice Générale..

### PRINCIPALES MISSIONS DEVOLUES

Plusieurs missions pour une finalité : l'émergence, à terme, d'un marché foncier, transparent et régulé; organisé autour des besoins de l'investissement et du développement économique du Pays.

#### • INTERMEDIATION FONCIERE ET IMMOBILIERE

Mise en relation des propriétaires de biens fonciers et immobiliers destinés à l'investissement et des opérateurs économiques à la recherche d'assiettes foncières pour y implanter leurs projets industriels à travers la mise en place et la diffusion de l'information sur les disponibilités foncières et immobilières.

#### • REGULATION FONCIERE

Mise en place d'un observatoire du marché du foncier chargé d'observer la dynamique du marché à travers l'élaboration et la diffusion de mercuriales des prix du foncier, de notes de conjonctures périodiques et d'études.

#### • PROMOTION FONCIERE

L'Agence à la qualité de promoteur foncier. A ce titre, elle peut acquérir des biens immobiliers et fonciers pour les valoriser (aménagement et lotissement), contribuant ainsi à augmenter l'offre disponible et à réguler le marché.

### CONFIGURATION DES NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES :

Il s'agit de créer des zones intégrées et sécurisées avec des services d'appui aux entreprises tel que centres de recherches, pépinières d'entreprises, guichets de banques et d'assurances, hôtels, restaurants, moyens de transport collectifs...

Dans le choix de ces sites, l'ANIREF a pris en considération les aspects environnementaux, urbanistiques, économiques et infrastructurels.

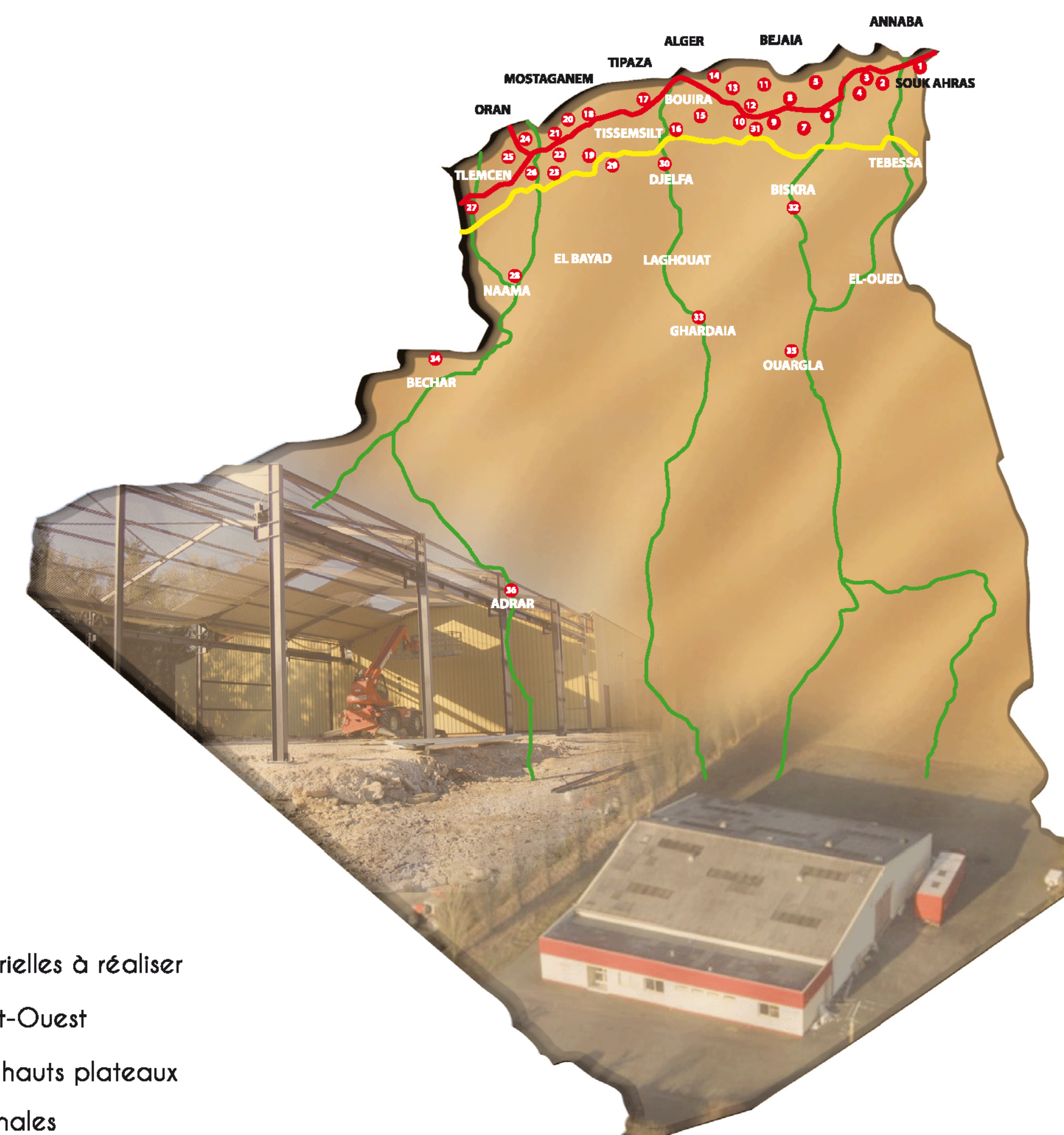
Ces zones seront implantées dans des sites proches des grands axes structurants à l'instar de l'autoroute Est-Ouest et de la rocade des hauts plateaux.

Il est prévu également un traitement adéquat des espaces publics, dans le strict respect de la configuration paysagère, de l'organisation de la voirie, des divers réseaux et de la signalétique.

### LISTE DES 36 ZONES INDUSTRIELLES PROJETÉES

Wilaya	Dénomination de la zone	Superficie (ha)	Wilaya	Dénomination de la zone	Superficie (ha)
El Tarf	Matrouha	70	Ain Témouchent	Tamazoura	200
Guelma	Ben Djerrah	140	Sidi Bel Abbès	Extension zone existante	63,5
Annaba	Ain Berda	340	Tlemcen	Ouled Ben Damou	100
Constantine	Ain Abid	500	Saida	El Kolea	100
Jijel	Bellara	523	Tiaret	Zaaroura	300
Mila	Boukrana	220	Tiaret	Ain Bouchekif	300
Bejaia	El Kseur	170	Naama	Horchiaia	150
Bejaia	Béni Mansour	150	Djelfa	Ain Oussara	400
Tizi ousou	Draa el Mizane	105	M'sila	Draa el Hadja	102
Bouira	Oued el Berdi	200	Sétif	Ouled Sabeur	700
Boumerdes	Khemis el Khechna	90	Bordj Bou Arreridj	Ras el Oued	100
Medéa	Ksar el Boukhari	200	Bordj Bou Arreridj	Mechta Fatima	400
Ain Deffa	Boumedfaa	45	Batna	Ain yagout	85
Chlef	Oued Sly	100	Béchar	Béchar	200
Relizane	Sidi Khettab	350	Adrar	Timi	200
Mostaganem	El Bordjia	200	Biskra	Oumeche	200
Mascara	Oggaz	100	Ouargla	Hassi Benabdallah	500
Oran	Oued Tlalat	250	Chardata	Ouled Nechou	100

### LOCALISATION DES 36 ZONES INDUSTRIELLES PROJETÉES



- Zones industrielles à réaliser
- Autoroute Est-Ouest
- Rocade des hauts plateaux
- Routes nationales

### PRINCIPALES MESURES AYANT TRAIT À LA DYNAMISATION DE L'INVESTISSEMENT, AU TITRE DU FONCIER :

- Concession de gré à gré aux investisseurs sur la base d'un cahier des charges.
- Redevances locatives déterminées par les services des domaines, assorties des abattements suivants selon les espaces géographiques:
  - ⊙ Régions du Nord (Espaces de programmation Territoriale Nord Est, Nord Centre et Nord Ouest):
    - ⊙ Abattement de 90% durant la période de réalisation (3 ans maximum);
    - ⊙ Abattement de 50% pendant la période de démarrage de l'exploitation (3 ans maximum).
  - ⊙ Régions des hauts plateaux et du sud:
    - ⊙ Dinar symbolique les 10 premières années;
    - ⊙ Au delà, abattement de 50% sur la redevance locative.
- Mise en place d'une dotation budgétaire de 30 milliards de DA sur 2 ans à l'indicateur des collectivités locales pour la réhabilitation des zones existantes.
- Mise en place d'un concours budgétaire et d'un Crédit à Long Terme à travers le FNI pour la réalisation de 36 nouvelles zones industrielles totalisant près de 8 000 ha à travers le pays. La réalisation de ce programme sur la période 2011-2016 est confiée à l'ANIREF